

**Procès-verbal de la séance du Conseil de section du
Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
du 22 août 2024 en Teams**

Étaient présents :

Le bâtonnier :	Me Derrek Giroux-Lacasse
La première conseillère :	Me Alexandra Bourgeois
La secrétaire :	Me Cynthia Ayotte
La trésorière :	Me Véronic Picard
La représentante Jeune Barreau :	Me Marie-Ève Turgeon
Les conseillères :	Me Corinne Brousseau Me Valérie Martel Me Cassandra Neptune

Était absente :

La conseillère : Me Caroline Veillette-Jackson

1. Ouverture de l'assemblée

Me Giroux-Lacasse déclare l'assemblée ouverte à 17h45, le quorum étant respecté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20240822-01

Re : adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Me Neptune, appuyée par Me Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1.	Ouverture de l'assemblée
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal du 18 juillet 2024
4.	Suivi au procès-verbal : (aucun)
5.	Finances 5.1 Carte de crédit pour le compte (approbation de la résolution de Desjardins)

6.	Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
	6.1. Exercice illégal
	6.2. Communications / Journal
	6.3. Informatique / Page Facebook / Site web
	6.4. Justice dans le Nord
	6.5. Comité du Jeune Barreau
	6.6. Comités de liaison
	6.6.1. Cour du Québec :
	a) Chambre criminelle
	b) Chambre de la jeunesse
	c) Chambre civile
	6.6.2. Cour supérieure : remis à la prochaine séance
	6.7. Mérite et prix Reconnaissance : remis à la prochaine séance
7.	Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
	7.1. Rentrée judiciaire 2024
8.	Comité du Barreau du Québec sur le manque de relève en région : remis à la prochaine séance
9.	Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique : remis à la prochaine séance
10.	Comité sur le Système de justice au Nunavik : remis à la prochaine séance
11.	ABP : remis à la prochaine séance
12.	Assermentations
13.	Varia
	13.1. Mise à jour de la politique financière
	13.2. Signature de la déclaration d'engagement sur le bien-être
	13.3. Lettre ABP concernant les CRA
	13.4. Clinique de l'École du Barreau
	13.5. Suivi de la rencontre avec le juge Potvin sur les gestions en protection
14.	Prochaine réunion : 10 octobre 2024
15.	Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 18 juillet 2024

Résolution 20240822-02

Re : adoption du procès-verbal du 18 juillet 2024

Sur proposition de Me Turgeon, appuyée par Me Picard, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 18 juillet 2024, suivant les modifications transmises par courriel.

Adoptée à l'unanimité.

4. **Suivi au procès-verbal**

Aucun

5. **Finances**

Le détail des dépenses sera remis à la prochaine séance vu le peu de dépenses depuis la dernière séance.

5.1. **Carte de crédit pour le compte**

Me Giroux-Lacasse présente le suivi de ses démarches avec Desjardins pour l'obtention des cartes de crédit ainsi que l'extrait de résolution présenté par la Caisse pour autoriser l'émission des cartes de crédit.

Résolution 20240822-03

Re : Résolution pour Desjardins

Sur proposition de Me Giroux-Lacasse, appuyée par Me Turgeon, il est résolu :

1. que la personne morale délègue aux personnes identifiées ci-après le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de cartes de crédit Desjardins (« les Cartes »), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec (« la Fédération »);
2. que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes liées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables ainsi que des intérêts et des frais applicables;
3. que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non-respect de ces modalités;
4. que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des Cartes émises, incluant toute majoration de la ou des limites de crédit, et qu'elles aient tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes;

5. que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion du compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et la modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liées aux Cartes, le cas échéant;

Nom des déléguées (personnes autorisées à gérer le compte) :

Titre ou poste	Nom
Bâtonnier	Derrek Giroux-Lacasse
Trésorière	Véronic Picard

6. que la Fédération puisse considérer que cette résolution est en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

Adoptée à l'unanimité.

6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi

6.1. Exercice illégal

Il y a eu 2 plaintes pour exercice illégal.

6.2. Communications / Journal

Me Veillette-Jackson a transmis au conseil son suivi à ce sujet. Me Nicolas Labbé-Corbin est en vacances, mais elle indique que lorsqu'ils se sont parlé à la fin juillet, le contenu de la prochaine édition était presque prêt. Il était également d'accord à y ajouter un article pour se présenter.

6.3. Informatique / Page Facebook / Site web

Tout est en place afin que le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue puisse avoir ses noms de domaine. Me Giroux-Lacasse attend seulement la délivrance des cartes de crédit pour conclure.

6.4. Justice dans le Nord

Me Neptune a fait une rencontre avec Me Geneviève Lucas le 21 août 2024. Les avocats de la défense ne font plus partie des voyages organisés, ils doivent dorénavant organiser leur voyage dans le Nord par leurs propres moyens. Cela crée des difficultés, notamment pour le contact des avocats avec leurs clients.

Cela vient d'une volonté de la Cour du Québec que lors des termes de volume, seule l'équipe réduite (une greffière et un constable) se déplace, et que les avocats ne soient présents qu'en virtuel.

Il est convenu d'enquêter un peu plus pour mieux identifier le besoin des avocats de la défense. Me Giroux-Lacasse fera par la suite une approche auprès de Mme Josée Trottier pour connaître mieux quelles sont les directives à ce sujet et voir s'il y a lieu de faire des démarches supplémentaires.

6.5. Comité du Jeune Barreau

Le Jeune Barreau participera à la journée carrière à la polyvalente de Val-d'Or.

Me Bourgeois va contacter la polyvalente d'Amos pour voir s'ils seraient intéressés à recevoir le Jeune Barreau à leur journée carrière.

Le Jeune Barreau fera faire une banderole et une affiche avec son logo pour les prochaines activités.

Le prochain 5 à 7 du Jeune Barreau sera à Val-d'Or en octobre prochain et il s'agira d'une activité de mixologie.

6.6. Comités de liaison

6.6.1. Cour du Québec

- a) Chambre criminelle : La réunion se tiendra dans les prochains mois, une invitation a été envoyée.
- b) Chambre de la jeunesse : Le comité de liaison sera remplacé par une table socio-judiciaire. Le Sud et le Nord seront scindés. Le Nord veut une table socio-judiciaire. Le conseil discute des participants qui devraient être invités à cette table socio-judiciaire. Il y aurait 3 à 4 rencontres par année.
- c) Chambre civile : La réunion se tiendra dans les prochains mois, une invitation a été envoyée.

6.6.2. Cour Supérieure

Remis à la prochaine séance.

6.7. Mérite et prix Reconnaissance

Remis à la prochaine séance.

7. Comités ponctuels du Barreau d'A-T : suivi

7.1. Rentrée judiciaire 2024

Tout est prêt. Jusqu'à présent, il y a 17 inscriptions. Il y a également de la Cour à cette date.

Le comité a obtenu plus de 5 000 \$ de commandites. Le crédit-voyage est donc entièrement couvert, et une partie pourra servir à payer une partie des dépenses.

8. Comité du Barreau du Québec sur le manque de relève en région

Remis à la prochaine séance.

9. Groupe de travail indépendant sur la réforme de la structure tarifaire de l'aide juridique

Remis à la prochaine séance.

10. Comité sur le Système de justice au Nunavik

Remis à la prochaine séance.

11. ABP

Me Bourgeois encourage les avocats à participer au Congrès de l'ABP. Me Bourgeois nomme qu'il s'agira de sa dernière année comme représentante de l'Abitibi-Témiscamingue à l'ABP et elle invite les membres à réfléchir à un remplaçant.

12. Assermentations

Samuel Gareau a été assermenté le 19 juillet 2024.

13. Varia

13.1. Mise à jour de la politique financière

Plusieurs éléments seraient à mettre à jour dans la politique financière. Me Brousseau se porte volontaire pour la réviser.

13.2 Signature de la déclaration d'engagement sur le bien-être

Le Barreau du Québec a sollicité la signature par l'ensemble des barreaux pour signer ce document. Celui-ci n'est pas contraignant.

Résolution 20240822-04

Re : Déclaration d'engagement sur le bien-être du Barreau du Québec

Sur proposition de Me Giroux-Lacasse, appuyée par Me Bourgeois, il est résolu d'autoriser Me Giroux-Lacasse à signer la déclaration d'engagement sur le bien-être préparée par le Barreau du Québec pour et au nom du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité.

13.3 Lettre ABP concernant les CRA

Certaines régions, principalement dans certaines divisions de Montréal au niveau de la Cour supérieure, ont de la difficulté à fixer des CRA en raison du manque de financement ou de disponibilité des juges. Il n'y a donc plus de CRA dans ces régions. L'objectif de l'ABP étant que tous les districts aient les mêmes services, l'ABP demande le soutien des autres barreaux.

Me Giroux-Lacasse va transmettre une lettre à l'ABP demandant un projet de résolution qu'ils aimeraient avoir et celui-ci sera soumis au conseil de section.

13.4 Clinique de l'École du Barreau

Me Bourgeois a parlé avec une représentante de la clinique de l'École du Barreau. Elle désire trouver des organismes pour recevoir un étudiant durant 3 semaines en juin qui donnerait des opinions ou des services à l'organisme ou à la clientèle de ces services. Par contre, l'un des critères est que l'organisme engage un avocat qui se qualifie comme maître de stage pour superviser l'étudiant. Le conseil de section discute d'organisme à proposer.

13.5 Suivi de la rencontre avec le juge Potvin sur les gestions en protection

Me Giroux-Lacasse y a exprimé son mécontentement que le Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue n'y ait pas été invité.

Me Neptune fait un résumé de la rencontre et de l'application du maître des rôles. Selon les informations de Me Neptune, l'application de cette procédure dans d'autres districts est un peu chaotique.

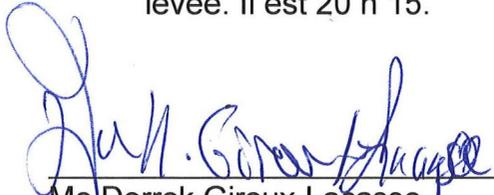
Le problème récurrent est toujours le manque de date de procès.

14. Prochaine séance

La prochaine séance du Conseil de section se tiendra en Teams le 10 octobre 2024.

15. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Ayotte, appuyée par Me Brousseau, la séance est levée. Il est 20 h 15.


Me Derrek Giroux-Lacasse
Bâtonnier


Me Cynthia Ayotte
Secrétaire

Tel que lu et adopté à la séance du 10 octobre 2024.